REPUBLIQUE TUNISIENNE







Intervention sur Standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux Item n° 13.7 de l'ordre du jour provisoire

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'Organisation Mondiale de la Santé pour ses efforts inlassables et pour le rôle de pionnier qu'elle a joué en tant qu'organisation de mise en œuvre de la gestion des catastrophes sanitaires.

Nous la remercions également d'avoir transmis ce rapport dans le cadre de la soixanteseizième session de l'assemblée mondiale de la santé dont l'état tunisien soutient les recommandations émises par les experts pour renforcer les capacités de tous les acteurs dans les différents secteurs abordés et en particulier celui du domaine des dispositifs médicaux pour la mise en place d'une nomenclature standardisée indispensable aussi bien pour la sécurité des patients, qu'au pour un meilleur accès aux dispositifs de diagnostic et un traitement fiable dans les situations d'urgence.

Cependant, la Tunisie a pris de l'avant pour l'élaboration d'une nomenclature harmonisée des dispositifs médicaux. Ce projet est en phase de mise en place au sein des structures sanitaires via la plateforme informatique du Ministère de la santé dédiée à la gestion des dispositifs médicaux.

En conclusion, je ne peux qu'apprécier les efforts incessants de l'organisation mondiale de la santé pour une meilleure santé pour tous, et nous comptons sur son habituel dévouement et son accompagnement constant que je souhaite d'ailleurs voir se renforcer davantage afin de donner plus de chances pour la concrétisation de ce projet dans tous les états membres, tout en la sollicitant pour un appui technique (expertise et évaluation) et financier (renforcement des plateformes informatiques des ministères de la santé).